

Les meilleurs aliments à un prix abordable, voilà ce que méritent les consommateurs québécois!

Toujours plus soucieux de leur alimentation et conscients de la provenance des légumes dans leur assiette, les consommateurs québécois nous incitent sans cesse à diversifier notre offre, à peaufiner la qualité des légumes de serre que nous cultivons, saison après saison.

Peu importe la taille de nos entreprises, nous l'admettons : l'évolution de l'industrie serricole du Québec engendre des opportunités nous obligeant à s'organiser, à travailler ensemble, à se concerter pour nourrir les gens, sainement!

Pour devenir **plus compétitive et gagner en part de marché**, normal que notre industrie cherche à **s'unir pour prendre son essor!**



Pour des légumes de serre de qualité et du Québec à l'année, **allons de l'avant avec la CCD!**



Coordonnées :

Contactez **UNE FORCE POUR PROSPÉRER** pour vous impliquer ou pour tout renseignement!

450-679-0540

poste 8366



UNE FORCE
pour
prospérer





MOBILISONS-NOUS, nous avançons!

Les producteurs de légumes de serre du Québec vont de l'avant! Désormais, la légitimité de la démarche de constitution de la Chambre de coordination et de développement (CCD) repose sur la mobilisation des producteurs et l'implication d'au moins un groupe d'autres personnes (transformateur, distributeur, etc.) intéressées par la mise en marché des légumes de serre.

Lorsque nous serons prêts, la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec s'assurera de la représentativité de chaque partenaire de la CCD préalablement à l'approbation de notre démarche de constitution.

Petits, moyens et gros producteurs, engagez-vous dans la démarche, c'est la vôtre!



UN OUTIL TOUT DÉSIGNÉ : la Chambre de coordination et de développement (CCD)

Au terme de plusieurs consultations, la CCD a été choisie par les producteurs de légumes de serre du Québec comme l'outil par excellence pour développer :

- la **Promotion** générique des légumes de serre
- la **Recherche** économique sur la filière serricole et le développement des marchés porteurs
- la **Défense des intérêts** des producteurs : la sécurité du revenu et l'accès à l'énergie

La CCD est un outil prévu par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles qui a comme objectif de promouvoir, améliorer, coordonner et développer la production et la mise en marché d'un produit agricole ou alimentaire. Elle permet d'améliorer l'accès aux marchés et d'offrir des services appropriés aux producteurs concernés selon leurs besoins et leurs moyens financiers.

Avec la CCD, et par l'entremise du financement qui permettra de constituer un fonds de recherche et de promotion pour les légumes de serre du Québec, nous pourrons :

- Aider le consommateur à identifier les légumes de serre du Québec et à les privilégier lors de l'achat
- Positionner les légumes de serre du Québec comme sains, utilisant peu ou pas de produits de synthèse, respectant l'environnement, salubres, goûteux et contribuant à l'économie du Québec
- Obtenir des prix justes et équitables
- Assurer la rentabilité de nos entreprises serricoles!!!



CLARIFIONS...

La CCD est :

- une personne morale sans but lucratif
- gérée par un conseil d'administration où siège au moins un représentant de producteurs et de chaque membre partenaire
- fonctionnelle grâce aux contributions obligatoires

La CCD n'est pas :

- un office gérant un plan conjoint
- une table filière
- une initiative qui encadre les prix, qui impose des contingents, ou qui dicte les conditions de mise en marché

Une démarche inspirante!

L'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec (APFFQ), en partenariat avec la chaîne d'alimentation Métro, ont mis en place en 2004 la première CCD. Depuis, Sobeys et Loblaw se sont ajoutés aux partenaires de la Chambre. C'est à l'aide d'un fonds de promotion et de recherche que la CCD a notamment pu étudier la perception des consommateurs et développer une marque collective, Les Fraîches du Québec, laquelle a été créée dans le respect des marques de commerce déjà existantes. Ces actions et bien d'autres sont en grande partie financées par les contributions des producteurs de fraises et de framboises. Une belle réussite!